

COMPTE RENDU BUREAU DU 23 OCTOBRE 2023

1. PLUI : PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES
2. ZONE EUROLACQ 2 : VENTE DU LOT 35 A LA SCI BESOAK ZBALIK REPRESENTEE PAR M. GRACIEN
3. RECRUTEMENT GESTIONNAIRE FLUX ET FLUIDES.
4. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAU : EXAMEN DE DEMANDES AU TITRE DE 2023.
5. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES ADAPTEES) :
 - Enfouissement du réseau d'éclairage public - route d'Orthez sur la commune de Laà-Mondrans,
 - Prestation de services sportifs Mourenx basket bassin de Lacq saison 2023/2024.
6. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES AVENANTS SUIVANTS (PROCEDURES FORMALISEES) :
 - Prestations de désherbage des surfaces minérales sur la commune de Mourenx – avenant de transfert.

1. PLUI : PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Le PADD est le document d'orientation politique qui définit les orientations en matière d'aménagement et de développement du territoire. C'est un document technique. Un débat sera organisé en conseil municipal (janvier 2024) et en conseil communautaire (mars 2024). Une analyse des questionnaires PADD retournés a été faite avec les premières propositions d'orientations suivant les thèmes abordés.

Les premières propositions sont donc les suivantes :

- 1- Faire de la CCLO un lieu de vie attractif, en conservant sa qualité de vie et en s'appuyant sur l'armature territoriale existante,
- 2- Développer une économie vertueuse en tenant compte du passé industriel,
- 3- Valoriser l'agriculture tout en préservant la qualité paysagère et les richesses écologiques.

Le calendrier des prochaines phases sera rappelé et un exemple de PADD sera présenté (Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans) ».

Le bureau prend connaissance de ces informations.

2. ZONE EUROLACQ 2 : VENTE DU LOT 35 A LA SCI BESOAK ZBALIK REPRESENTEE PAR M GRACIEN

Dans une délibération en date du 28 juin 2021, le conseil communautaire a autorisé le Président à signer l'acte de vente du lot 3E, désormais nommé lot 35, zone Eurolacq 2, à la SCI BESOAK ZBALIK (« les bras ouverts » en basque) avec une condition de signature dans un délai de 18 mois maximum. Ce délai étant dépassé, il convient de présenter une nouvelle délibération en conseil communautaire pour que M. Didier GRACIEN, gérant de la société Bâti Conseil Environnement (BCE) acquière le lot 35 de la zone Eurolacq 2 d'une superficie de 2 157 m² afin de pérenniser et développer ses activités.

France Domaine donne un avis favorable pour une vente au prix de 28 €/m² HT. Une nouvelle consultation est en cours.

Afin de se prémunir contre la spéculation foncière, l'acte de vente sera assorti d'une clause résolutoire indiquant que si le projet de construction n'est pas achevé le 31 décembre 2025, la CCLO sera en droit d'annuler la vente et de racheter le terrain au prix initial.

Avis favorable du bureau.

3. RECRUTEMENT GESTIONNAIRE FLUX ET FLUIDES

Afin d'assurer le suivi et l'optimisation tarifaire des dépenses d'eau, d'électricité, de gaz et de carburants des équipements communautaires, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide de créer un poste de gestionnaire des flux et des fluides.

4. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAU : EXAMEN DE DEMANDES AU TITRE DE 2023

Le bureau émet un avis favorable à la demande transmise par la commune de Cuqueron pour le compte d'associations implantées sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles.

Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention au vu des justificatifs transmis par le maire concerné.

5. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES ADAPTEES) :

Le bureau prend acte de l'attribution des marchés suivants :

- Enfouissement du réseau d'éclairage public - route d'Orthez sur la commune de Laà-Mondrans.
- Prestation de services sportifs Mourenx basket bassin de Lacq saison 2023/2024.

6. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES AVENANTS SUIVANTS (PROCEDURES FORMALISEES) :

- Prestations de désherbage des surfaces minérales sur la commune de Mourenx – avenant de transfert.

Le bureau autorise son Président à signer la mise à jour de l'avenant ayant pour objet le changement de statut suite au rachat de la société ATOUT VERT par le groupe Flore participations ainsi que la transformation de la forme juridique (de SARL en SAS).